

COMPTE RENDU DE REUNION N°9

N° Affaire 54 – 09203	Nom d'affaire Révision du PLU Commune de NAVAILLES - ANGOS	Rédacteur Arnaud SIRONI
OBJET : Réunion n°9 Réunion de présentation du PADD aux PPA		Date : 25/01/2016 à 14h30

CLIENT : Commune de NAVAILLES - ANGOS

PRESTATAIRES :

VCMA
Verdi Conseil Midi Atlantique

VNCF
Verdi Conseil Nord De France

(anciennement CIS et SOREPA)



Prochaine réunion en mairie de NAVAILLES - ANGOS

06/02/16 : Réunion publique de présentation du PADD à la population

- Sans observation des destinataires de ce compte rendu sous une semaine, celui-ci sera considéré comme accepté.
- La diffusion indiquée sur ce compte rendu tient lieu de bordereau d'envoi.



TEXTE				Action	Date	
A Contacts/Présents/Diffusion						
Structure	Nom-Statut	Courriel	Téléphone	Présent	Diffusion	Prochaine réunion
Mairie de NAVAILLES – ANGOS	Francis HUNAUULT (Maire)	comnavailles@cdg-64.fr	06 21 67 94 73	x	x	x
	Hugues DUFOURCQ (Adjoint)	hugues_dufourcq@hotmail.fr	06 65 12 93 75		x	x
	Elisabeth ALGANS (Conseiller municipal)	elisabeth.algans@orange.fr	06 37 09 74 69	x	x	x
	Jean-Guy CACHAU (Conseiller municipal)	jean.guy.cachau@orange.fr	06 81 83 30 55	x	x	x
	Paul DOMENGINE (Conseiller municipal)	pauldomengine@wanadoo.fr	06 33 24 35 35	x	x	x
	Philippe DUBEDOUT (Conseiller municipal)	philippedubedout@sfr.fr	06 14 69 65 93	x	x	x
	Jean BERNEZAT (Conseiller Municipal)		06 82 47 91 94	x	x	x
	Rémy CUYALA-PROVENCE (Conseiller Municipal)				x	x
	Philippe JOUANNOT (Secrétaire de Mairie)	comnavailles@cdg-64.fr	05 59 33 83 85		x	x
	Jeanine LAVIE-HOURCADE (Adjointe)	jeanine.britis@hotmail.fr		x	x	x
CCLB	Jean Pierre MIMIAGUE (Président)	jeanpierremimiague@cclb64.fr	05 59 33 72 34	x	x	
	Cyril BEURIENNE (Directeur général adjoint)	cyril.beurienne@cclb64.fr	05 59 33 72 34	x	x	
	Paul DE ANA (Instructeur des autorisations du droit du sol)	pauldeana@cclb64.fr	05 59 33 72 34	x	x	
PPA	Anne-Laure BUYSSCHAERT (APGL) AMO	annelaure.buyschaert@apgl64.fr	05 59 90 18 28	x	x	x
	Laurent LAGARDE (DDTM 64)	laurent.lagarde@pyrenees-atlantiques.fr	05 59 80 86 49	x		
	Frederic DEFIVES (SMGP)	f.defives@grandpau.fr	05.59.11.50.56	x		
	Nicolas MAURINO (SIAEP LGL)	nicolas.maurino@siaepgl.fr		x		
	Max TUCOU (Président SMALUY)	max.tucou@orange.fr harambillet@smaluy.fr	05 59 33 52 50	x		
	Marie-France LALANNE représente Gaëlle BENCE (Chambre d'Agriculture)	mflalanne@orange.fr g.bence@pa.chambagri.fr	06 09 48 67 63	x		
	Xavier Cahn (Conseil Général)	Xavier.Cahn@le64.fr	05 59 40 36 71			
CIS/VERDI	Françoise BAZALGETTE (Chef de projet)	fbazalgette@verdi-ingenierie.fr	06 35 55 03 54		x	
	Jean-Baptiste POULET (Urbaniste)	jbpoulet@verdi-ingenierie.fr	06 08 23 53 04		x	
	Arnaud SIRONI (Chef de projet délégué)	asironi@verdi-ingenierie.fr	05 56 99 60 01	x	x	x
	Laure BAUDRY (Responsable d'unité développement durable)	lbaudry@verdi-ingenierie.fr	06 77 02 14 69		x	

B	<p>Réunion de présentation du Projet d'Aménagement et de Développement Durables (PADD) aux PPA</p> <p>Monsieur le Maire ouvre la séance de présentation du PADD. Il précise que dorénavant la compétence urbanisme est prise par la Communauté de Communes depuis le 12 novembre 2015. Ainsi, le PADD sera débattu en Conseil Communautaire.</p> <p>Néanmoins le document de PLU reste sous maîtrise de la commune.</p> <p>Monsieur Sironi expose les 4 axes d'orientations du PADD. La présentation amène les remarques suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▶ Le calcul des potentialités foncières sera majoré d'un coefficient de rétention foncière de 20 % pour s'assurer que la croissance envisagée soit effective. ▶ Le SCOT demande de préciser la notion de « hameau » ; le SCOT dispose d'une définition propre qui sera prise en compte. ▶ Le SCOT demande de mieux localiser les hameaux, notamment ceux faisant l'objet d'une extension et d'une densification de l'urbanisation. Monsieur le Maire indique que seuls les hameaux d'Angos et Regen (PVR) feront l'objet d'extension. Brocq n'est pas considéré comme un hameau (assainissement collectif). Le graphique sera plus nuancé pour distinguer les hameaux. ▶ Le Chambre d'Agriculture demande d'intégrer les zones d'épandage dans la réflexion d'urbanisation. Monsieur Sironi indique que l'ensemble des contraintes liées à l'activité agricole seront figurées dans un document séparé du zonage (servitudes). ▶ Madame Britis indique sur la carte les élevages en activité pour lesquels une vérification téléphonique sera faite par Monsieur Sironi quant aux cheptels. ▶ La DDTM évoque les dispositions liées au STECAL et à la suppression des zones Nh et Ah. Ce zonage sera éventuellement envisagé. ▶ La CCLB indique que depuis le premier janvier les articles du code de l'urbanisme ont été changés et que le PADD nécessite une mise à jour sur les articles cités. ▶ Le SCOT indique qu'en termes de commerces et d'artisanat la limite est de 3 hectares maximum. Monsieur le Maire demande à supprimer l'aspect commerce de l'orientation relative à la nouvelle zone PME aux abords de la RD 834. 	Mairie/VCMA	Novembre 2015
C	Transmission de données et d'information		
D	<p>Planning</p> <ul style="list-style-type: none"> ▶ PADD sera présenté en Conseil Communautaire : 28 janvier 2016 à 19h00 à l'hôtel de ville de Serres-Castets - 68, chemin de Pau - 64 121 Serres-Castet ▶ une Réunion Publique est prévue en février 2016 à Navailles-Angos ▶ La prochaine réunion de travail, concernera le zonage, localisation des potentialités foncières, identification des OAP et aura lieu en février, à définir 	VCMA	